

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Alexxanneee Braulttt](#)

<https://www.cadre21.org/membres/fab4338a87cd2a9690657b9c>

Date d'obtention : 2023-04-12 19:10:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Poser les bonnes questions (voir grille d'évaluation) pour déterminer si le geste posé est impulsif ou malveillant afin d'orienter mes futures interventions
- Faire appel au service de police si le geste est de nature malveillante et criminel
- Confisquer l'appareil électronique si j'ai l'information que l'élève serait en possession d'image intime
- Renvoyer la responsabilité au corps de police et aux parents si l'évènement n'a aucun impact et aucun lien avec l'école et les élèves qui l'a fréquente

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais pour agir plus rapidement et efficacement en cas de doute à propos de sextos. Je pourrais saisir l'appareil électronique que je n'étais pas certaine d'avoir le droit de saisir. De plus, je saurai ce qui relève de ma responsabilité et ce qui relève de celle du corps policier et des parents.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à la formulation de mes phrases afin de rester le plus neutre possible dans ma collecte d'information (éviter d'influencer les réponses des élèves). Je serai également discrète et rapide, afin de faciliter le travail du corps policier au besoin.